

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – AMENDEMENT

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	18.11.2020			DEAS
Annule et remplace				

Auteur(s) : Conseil d'État	Lié à :(obligatoire) ad 20.036
----------------------------	-----------------------------------

**Titre : Amendement au projet de décret concernant le budget de l'État pour l'exercice 2021
(Utilisation de l'attribution LORO cantonale)**

Contenu :

Département centre de profit	Groupe Compte	Libellé	Variation charges CHF	Variation Revenus
DEAS, Fonds pour les attributions LORO cantonales	43	Revenus divers		+1'700'000.-

Motivation (facultatif) :

Le fonds est créé en conformité avec la loi révisée et les 10% de la part des bénéfices d'exploitation des grandes loteries attribuée au canton transitent par la ligne budgétaire permettant de dépenser ce montant.

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :